

**Candidature d'un établissement d'enseignement supérieur
au renouvellement du consortium multilatéral d'appui
aux formations et filières universitaire francophones
(2010-2014)**

Présentation du dossier de candidature

Le Bureau Asie-Pacifique de l'Agence universitaire de la Francophonie propose le renouvellement du consortium d'appui aux formations et filières universitaires francophones pour la période 2010-2014.

Les formations et filières universitaires francophones sont des cursus dans lesquels l'enseignement est dispensé, tout ou partie, en français. Ces formations sont développées dans les universités d'Asie et du Pacifique membres de l'Agence universitaire de la Francophonie

Les **formations francophones** sont des formations déjà existantes, reconnues comme «formations partenaires» de l'AUF sur appel à candidature lancé par le bureau Asie-Pacifique de l'AUF et sur décision de la commission régionale d'experts de l'AUF.

Les **filières universitaires francophones** sont des formations bénéficiant d'un soutien direct de l'AUF pour leur lancement à la suite d'un avis favorable du conseil scientifique et d'une décision du conseil d'administration de l'AUF.

Le consortium participe aux soutiens scientifique et pédagogique des formations et filières d'un Pôle scientifique régional. Il intervient dans le cadre des actions de programme définies par le Bureau Asie-Pacifique de l'AUF et concourt à l'élaboration d'une politique régionale d'appui sur les plans pédagogique et scientifique.

Plus précisément:

- il identifie les priorités en matière de mobilité et de formation des enseignants de la région,
- assure des missions d'enseignement et de soutenance,
- intervient au titre de l'expertise des programmes d'enseignement dans les établissements qui accueillent les filières.

Son action vise donc à assurer une meilleure qualité scientifique et pédagogique des formations francophones et des programmes de recherche qui y sont développés.

Le Consortium d'appui se compose de 9 Pôles scientifiques régionaux (entre parenthèses, codes disciplines AUF):

- A : Santé et recherche biomédicale (11)
- B : Biologie animale et recherches vétérinaires, biologie végétale et recherches agronomiques, agro-alimentaire et génie des procédés (12, 13, 32)
- C : Mécanique et génie des matériaux (35)
- D : Electronique et génie électrique, sciences et technologies de l'information et de la communication, sciences physiques (34, 38, 22)
- E : Sciences chimiques (21)
- F : Sciences Juridiques (46, 47, 51)
- G : Sciences économiques et sciences de gestion (42,43)
- H : Géographie et sciences du tourisme (49, 52)
- I : Langues et humanités (41)*¹

¹ Le pôle «langues et humanités» a été créé dans le cadre du programme VALOFRASE en 2008. Ses membres actuels seront s'ils le souhaitent automatiquement RECONDUITS COMME MEMBRES DU CONSORTIUM.

Les établissements membres de l'AUF en Asie-Pacifique et ayant une formation francophone reconnue comme «formation partenaire» ou une filière universitaire francophone sont automatiquement membres du consortium dans le pôle scientifique régional dont relève la formation ou filière. Ces établissements n'ont pas à remplir le questionnaire. Ils seront contactés directement par l'AUF pour désigner en leur sein un représentant de la formation ou filière.

Les autres établissements d'enseignement supérieur, membres de l'AUF, qui souhaitent s'engager dans le consortium, doivent compléter le dossier ci-dessous en identifiant le Pôle scientifique régional dans lequel il compte intervenir. Leur engagement se fait sur tout ou partie du programme de soutien pédagogique, d'appui à la recherche et à la mobilité des enseignants et des étudiants de la région Asie-Pacifique. Ces établissements peuvent être de n'importe quelle région (Europe occidentale et Maghreb, Amériques, Moyen-Orient, Asie-Pacifique, Afrique Centrale, etc.).

Les modalités de cette coopération sont proposées dans la suite du dossier sous forme d'options choisies par les établissements candidats.

Des candidatures dans plusieurs pôles scientifiques régionaux sont également possibles, mais doivent être justifiées sur le plan des ressources et des moyens mis en œuvre.

Les priorités du consortium pour la période 2010-2014 sont les suivantes :

- Développement d'une reconnaissance internationale des formations et filières francophones par des accords de double-diplomation
- Développement de nouveaux masters prolongeant les filières universitaires francophones
- Soutien à la formation doctorale (thèses en co-tutelle ou co-direction) des jeunes universitaires francophones
- Soutien à l'autonomie des filières universitaires francophones

Dépôt du dossier

Le dossier doit être rempli et déposé, daté, signé et revêtu du cachet par le plus haut responsable de l'établissement d'enseignement supérieur qui candidate au consortium d'appui. Il doit parvenir au Bureau Asie-Pacifique de l'AUF **au plus tard le 15 janvier 2010**. La commission régionale d'experts de la région procédera à l'analyse des candidatures et rendra publique la liste des établissements retenus **avant le 15 avril 2010**.

Les dossiers sous format électronique sont à transmettre par courrier électronique à :

Monsieur Pierre le Mire, Directeur
Bureau régional Asie-Pacifique
Courrier électronique : le.thi.minh.hong@auf.org

Les dossiers originaux sont à transmettre à :

Monsieur Pierre le Mire, Directeur
Bureau régional Asie-Pacifique
Adresse : 21, Le Thanh Tong, Hanoi, Vietnam

Choix du Pôle scientifique régional

Choix n°1 :
Choix n°2 :
Choix n°3 :

Identification de l'établissement candidat

Nom de l'établissement :
Statut de l'établissement : membre associé membre titulaire
Adresse :
Téléphone : Télécopie :
Adresse du Site internet de l'établissement :
Nom du plus haut responsable de l'établissement :

Responsable du dossier au sein de l'établissement candidat

Nom : Prénom :

Titre : Fonction :

Téléphone : Télécopie :

Adresse électronique:

Les professeurs coordinateurs du projet au sein de(s) la Faculté(s)

Choix n°1 :

Nom : Prénom :

Titre : Fonction :

Téléphone : Télécopie :

Adresse électronique:

Choix n°2 :

Nom : Prénom :

Titre : Fonction :

Téléphone : Télécopie :

Adresse électronique:

Choix n°3 :

Nom : Prénom :

Titre : Fonction :

Téléphone : Télécopie :

Adresse électronique:

Appui de l'AUF aux formations et filières universitaires francophones

L'AUF prévoit les appuis suivants pour les formations et filières universitaires francophones pendant la période 2010-2014. Le nombre des appuis dépend du budget disponible pour le soutien aux formations. La nature des appuis peut être modifiée par l'AUF pendant la durée du consortium.

Les établissements ayant des formations et filières universitaires francophones établissent chaque année une liste de demandes de soutien qui est examinée par les différents pôles scientifiques du consortium, qui établissent une liste de priorité qui est transmise à la commission régionale d'experts du bureau Asie-Pacifique. Cette commission attribue annuellement les appuis selon le budget fixé par l'AUF.

Les établissements membres du consortium sont par ailleurs encouragés à identifier par eux-mêmes des soutiens complémentaires pouvant favoriser le développement des formations et filières universitaires francophones et la recherche.

Missions d'enseignement et d'appui pédagogique :

Les missions d'enseignement et d'appui pédagogique sont justifiées par un projet propre à la formation (création d'un nouveau cours francophone ou révision d'un enseignement). Les enseignements dispensés lors des missions font l'objet d'une évaluation qui est prise en compte dans les résultats universitaires des étudiants. Les missions d'enseignement ne peuvent pas être récurrentes d'une année sur l'autre. Elles peuvent être soit régionales (entre universités d'Asie et du

Pacifique), soit internationales (missionnaires venant d'un autre continent). Il est recommandé d'envisager des missions pouvant concerner plusieurs formations ou filières. Seuls les frais de déplacement et de séjour sont pris en charge par l'AUF à l'exclusion de tout frais de cours.

Missions de jury de soutenance :

Les missions de jury de soutenance permettent la présence d'un membre extérieur lors de soutenances francophones de mémoires de fin d'étude. Un nombre minimal de mémoire présentés à la soutenance doit être atteint pour que la mise en place d'une mission de jury soit justifiée. Elles peuvent être soit régionales (entre universités d'Asie et du Pacifique), soit internationales (missionnaires venant d'un autre continent). Il est recommandé d'harmoniser les dates des soutenances pour qu'un même missionnaire puisse participer au jury de plusieurs formations ou filières.

Bourses de perfectionnement :

Les bourses de perfectionnement permettent une mobilité d'un enseignant ou enseignant-chercheur qui enseigne ou doit enseigner dans une formation ou filière francophone. Elles ont prioritairement comme objectif la préparation ou la révision d'un cours donné en français au sein de la formation. Ces bourses doivent aller prioritairement à de jeunes universitaires et doivent s'inscrire pleinement dans une démarche d'amélioration de leurs pratiques pédagogiques. Les missions d'enseignement ne peuvent pas être récurrentes d'une année sur l'autre.

Formations de formateurs :

Les formations de formateurs sont des formations ayant lieu en Asie-Pacifique et destinée à offrir un perfectionnement soit pédagogique, soit scientifique, aux enseignants des formations et filières universitaires francophones. Le thème de la formation et le choix du missionnaire sont proposés par chaque pôle scientifique du consortium. Seuls les frais de déplacement et de séjour sont pris en charge par l'AUF à l'exclusion de tout frais de cours.

Appuis proposés par l'établissement candidat au consortium 2010-2014

L'établissement candidat à une participation au consortium 2010-2014 s'engage financer la (les) mission(s) des enseignants à qui elle délèguera la charge de coordonner les actions de coopération et d'appui en direction des Pôles scientifiques régionaux dont elle est membre lors des deux réunions plénières du consortium (2010 et 2012).

L'établissement candidat propose par ailleurs les modalités suivantes pour son soutien aux formations et filières universitaires francophone :

1/ Missions

Mise à disposition de personnel pour effectuer des missions d'enseignement et d'appui pédagogique	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
---	---

Mise à disposition de personnel pour animer des formations de formateurs	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
--	---

L'AUF ne prenant en charge que les frais de déplacement et de séjour des missionnaires effectuant des missions d'enseignement et d'appui pédagogique et l'animation des formations de formateurs, à l'exclusion de tout frais de cours, l'établissement candidat envisage-t-il de reconnaître dans son service d'enseignement les heures de cours effectuées par le missionnaire ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
--	---

Mise à disposition de personnel pour participer à des jurys de soutenance	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
---	---

2/ Accueil d'universitaires et d'étudiants

Accueil d'universitaires bénéficiant d'une bourse de perfectionnement	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
---	---

Accueil d'étudiants en master ou thèse (en cotutelle ou co-direction) à l'issue de leurs études en formation ou filières universitaires francophones, sous réserve de l'avis de la commission pédagogique de l'établissement	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
--	---

Exonération du droit d'inscription pour les étudiants boursiers de l'AUF issus des formations ou filières francophones ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
--	---

Exonération du droit d'inscription pour les étudiants non boursiers de l'AUF issus des formations ou filières francophones	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
--	---

3/ Autres coopérations (recherche ou formation)

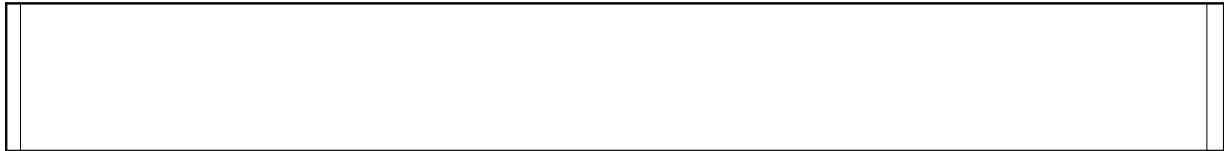
Participation à des projets conjoints de recherche	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
--	---

Participation à des projets de double-diplomation d'une formation ou filière universitaire francophone d'Asie et du Pacifique	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
---	---

Si oui, préciser la formation ou filière concernée :

Participation à des projets de développement de nouvelles formations francophones	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
---	---

Si oui, préciser le domaine et niveau (licence, master, doctorat...)



Fonctionnement du consortium

Le consortium se réunit en séance plénière une fois tous les deux ans (en 2010 et 2012). Entre deux réunions plénières le consortium se réunit en manière séparée au «Nord» (Europe) et au «Sud» (Asie) (en 2011 et 2013).

La réunion plénière du consortium permet aux différents partenaires du «Nord» et du «Sud» de fixer ensemble les grandes lignes de la coopération universitaire pour l'année à venir : appui pédagogique, programmes de recherche, stages, accueil d'étudiants et d'enseignants-chercheurs, missions, etc.

Elle se déroule dans une université de la région Asie-Pacifique au début de l'année universitaire et dure en moyenne 3 jours.

La réunion constitutive du nouveau consortium se déroulera dans la région Asie-Pacifique fin septembre 2010.

La participation à la réunion plénière des membres d'office du consortium (universités d'Asie et du Pacifique ayant des formations partenaires ou filières universitaires francophones) est prise en charge par l'AUF. La participation des autres universités membres du consortium est financée directement par les universités concernées, quelque soit la région d'implantation de l'université.

L'AUF prend en charge les réunions intermédiaires «Nord» et «Sud», à l'exception des voyages intercontinentaux. La participation du coordinateur «Nord» à la réunion «Sud» des universités d'Asie et du Pacifique ayant des formations ou filières universitaires francophones est prise en charge par l'AUF.

Chaque pôle scientifique désigne, lors de la réunion plénière de septembre 2010, un coordinateur nord et un coordinateur sud, pour l'ensemble de la période 2010-2014.

Un appel à candidatures supplémentaire pourra être lancé fin 2011 pour désigner des établissements venant compléter le consortium pour la période 2012-2014.

Les délibérations du consortium sont présentées à la commission régionale d'experts du bureau Asie-Pacifique qui décide de la répartition des appuis apportés par l'AUF.

Visa du responsable au sein de l'établissement d'enseignement supérieur candidat

Motifs de la candidature et exposé des attentes de l'établissement d'enseignement supérieur pour sa participation au consortium :

Responsable du dossier de candidature au sein de l'établissement d'enseignement supérieur :

Nom : Prénom :

Fait : le (date) : Signature :

Visa du plus haut responsable de l'établissement d'enseignement supérieur membre de l'AUF

Avis motivé :

Président ou Recteur de l'établissement d'enseignement supérieur :

Nom : Prénom :

Fait : le (date) : Signature et cachet :